

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2014

---

## ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 2155)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

### AMENDEMENT

N° 483 (Rect)

présenté par  
Mme Pinville

-----

#### ARTICLE 15

À l'alinéa 18, substituer aux mots :

« création ou de suppression d' »

les mots :

« créer ou de supprimer ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.